

Bonjour,

Les faits d'actualité nous contraignent à relayer et à faire appliquer les consignes liées à l'**état d'urgence** données par Patrice Binder, **Fonctionnaire de Sécurité et de Défense à l'Inserm**. Le Pavillon Baudot étant propriété de l'Inserm, nous sommes tenus d'appliquer les directives de l'Inserm.

Nous devons donc **tracer les entrées** dans le Pavillon de toutes les personnes qui n'ont pas de badge.

Donc à partir d'aujourd'hui, nous vous demandons **systématiquement** de:

- **venir chercher vos visiteurs** à la porte (pour cela vous pouvez donner votre numéro abrégé de poste à composer sur l'interphone)
- **remplir le registre des visites** posé sur la banque à l'accueil

Exception (càd sans remplir le registre) sera faite pour :

- les séminaires et soutenances pour lesquels il sera difficile de contrôler tous les accès,
par contre nous vous demandons de ne plus jamais bloquer la porte en position ouverte
- les volontaires se prêtant à la recherche puisqu'ils viennent sur RDV.

Accueil des livreurs, nous vous demandons systématiquement de:

- **venir accueillir** le livreur à la porte
- si le colis est léger, vous signez le bon de livraison à l'accueil sans faire monter le livreur
- si le colis est lourd ou encombrant, vous faites remplir le registre au livreur et vous l'accompagnez dans le bâtiment

Concernant l'accueil de groupes (comme les enseignements) merci de mettre en place une **feuille d'émargement** et de la joindre au registre.

L'accord des dérogations pour accès le WE sera exceptionnellement accordé (sur justifications techniques précises) aux statutaires et contractuels, il est suspendu pour les doctorants, il est refusé pour les stagiaires.

Nous attirons votre attention sur le fait que **nous comptons sur vous tous pour mener à bien l'application de ces consignes**. Il va donc de soi qu'il est **formellement interdit de faire rentrer une personne non identifiée** dans le bâtiment,

merci donc aussi de ne pas maintenir la porte ouverte après votre passage

Nous sommes conscients des efforts que nous vous demandons mais savons que nous pouvons vraiment compter sur votre collaboration en tant qu'acteur d'un service public d'état.

MERCI A TOUS

Les Directeurs D'unité

Pierre CELSIS, Pierre PAYOUX et Simon THORPE

Les Assistants de Prévention

Joël Ferrer, Hélène Gros-DAGNAC, Eric Martinez, Nathalie Vayssière